



Invitation

Drink de nouvel an du cdH d'Andenne

Drink-Conférence

Hôtel de ville d'Andenne, jeudi 29 janvier 2015 dès 20h30

« Vers une Wallonie qui gagne »

par Maxime Prévot,
vice-président du Gouvernement wallon,
ministre des Travaux publics,
de la Santé, de l'Action sociale et du Patrimoine

Venez nombreux passer un moment convivial !

Drink de nouvel an offert par le cdH d'Andenne.

Renseignements : 0476.41.80.79

Au Conseil communal, vos élus cdH-IC sont très actifs. Depuis le début de la législature (cela fait deux ans à présent) et en plus de leurs interventions très régulières sur tous les points classiques des ordres du jour, vos quatre élus humanistes ont déposé ensemble pas moins de 45 interpellations ou points complémentaires lors des divers Conseils communaux. Cela représente près de 55% de l'ensemble des points déposés par les conseillers communaux andennais, et ce, tous partis confondus. Ce n'est un secret pour personne, au cdH-IC, « ça bosse ferme » et ça maîtrise ses dossiers « à fond » !

Parking gratuits pour les PMR, enfin !

En août 2013, le parking devenait payant dans le centre-ville d'Andenne. Souvenez-vous, le cdH-IC s'était fortement opposé à cette nouvelle mesure.

Après plusieurs interpellations et de très nombreuses questions, Étienne Sermon est parvenu à obtenir des informations statistiques sur l'utilisation et la gestion de ce parking payant mais aussi à infléchir une partie du règlement parking. En effet, suite à une motion qu'il a déposée au Conseil communal et aux échanges qui s'ensuivirent entre la Ville et le gestionnaire privé des parkings, les personnes à mobilité réduite (PMR) pourront désormais jouir d'un parking complètement gratuit à Andenne comme dans toutes les autres villes de la région. Le Conseil communal du 15 septembre a d'ailleurs consacré cette décision à l'unanimité !



Ce combat peut paraître anecdotique pour certains mais le cdH est fier d'avoir contribué à obtenir cette gratuité. Les PMR ont des frais importants inhérents à leur situation, qu'ils n'ont pourtant pas choisie. Le fait de pouvoir encore se déplacer fait partie d'une autonomie importante pour eux. La Ville d'Andenne se devait d'entendre l'appel du cdH qui coûtera bien peu et représente un geste politique noble et humain.

Y a-t-il assez de médecins à Andenne ?

Lors du Conseil communal du 17 novembre, Christian Mattart a questionné le Collège sur la situation de pénurie des médecins à Andenne. L'actualité du numerus clausus s'y prêtait particulièrement.

Même si la Ville n'a pas de prise directe sur cette situation, connaître sa réalité de terrain peut permettre à une Ville de développer des politiques adéquates. Mais visiblement, l'échevin socialiste en charge de la santé n'a pas semblé prendre toute la mesure de la situation. Quelques médecins, heureux du dépôt de cette interpellation, avaient même fait le déplacement au Conseil communal pour entendre un débat qu'ils estimaient intéressant... Mais ils furent bien déçus d'entendre la légèreté de la réponse fournie par l'échevin PS qui constatait simplement la régression du nombre de médecins dans la zone... À bon entendre, le sujet reviendra sur la table du Conseil communal un jour ou l'autre, c'est évident !

Quel avenir pour l'église de Landenne ?

Lors du Conseil communal du 17 novembre, les élus Françoise Philippart et Philippe Mattart ont posé la question de savoir quel avenir le Collège envisageait pour l'église Saint-Rémy de Landenne, bâtiment patrimonial classé d'une grande qualité architecturale. Cette dernière, fermée depuis de nombreuses années et à l'ombre de laquelle gît Jean Tousseul, est toujours saine et pourrait toujours servir, soit comme lieu de culte, soit comme espace culturel, par exemple.



Il est évident qu'une coordination serait nécessaire entre la Ville, l'Évêché et peut-être les services du Patrimoine. Le bourgmestre s'est engagé en séance du Conseil communal à faire en sorte que cette église soit protégée et maintenue. Il est donc hors de question, selon lui, de la raser, comme l'idée avait déjà été évoquée ! Gageons qu'il tiendra parole.

Un budget communal 2015 en petite forme

Lors du Conseil communal du 8 décembre, le budget 2015 de la Ville d'Andenne a été adopté majoritairement contre opposition.

Sans surprise, l'Andennais ne sera pas épargné. Les frais de personnel diminuent en pourcentage, les frais de fonctionnement sont carrément gelés, la charge de la dette est toujours bien présente,...

Pour sa part, le taux des taxes qui avait fortement augmenté l'année dernière (8,4% à l'impôt des personnes physiques et 2700 centimes au précompte immobilier) n'a pas diminué. Plus 1 100 000 € de taxes supplémentaires à charge essentiellement de l'Andennais sont prévus au budget 2015. C'est tout dire !

Le budget extraordinaire (grands investissements), pour sa part, est réduit à peau de chagrin. Ce n'est donc pas en 2015 que nous verrons de grandes réalisations ou réalisations à Andenne. Sauf peut-être à espérer de bonnes nouvelles des fonds structurels européens qui pourraient apporter 16 000 000 € à Andenne dans le cadre de la revitalisation de son centre-ville. À plusieurs reprises, le bourgmestre a d'ailleurs remercié le cdH d'Andenne pour son aide technique et son soutien à l'obtention de cette manne européenne providentielle. Croisons à présent les doigts !

Et en conclusion du débat sur le budget, le groupe cdH-IC a plaidé pour que les communes responsables soient protégées des politiques fédérales visant à les désargenter. Mais dans le même temps, nous souhaitons que soit trouvé un subtil équilibre permettant de laisser respirer l'économie réelle et le pouvoir d'achat des citoyens andennais (non alourdissement de l'impôt sur le travail, par exemple) tout comme pour les autres citoyens européens, comme le recommandent les hautes instances économiques européennes et mondiales.

Une sortie d'autoroute sécurisée et un parking de covoiturage déjà bien rempli

Comme plusieurs d'entre vous l'auront certainement remarqué, la sortie « Andenne » de l'autoroute E42 a récemment été sécurisée. Par le passé, le site avait effectivement été le théâtre de trop nombreux accidents. Aujourd'hui, deux ronds-points de sécurisation ont été érigés par la Région et ce à la demande du cdH d'Andenne.



Mais ce n'est pas tout : un des problèmes de sécurisation était également dû aux (nombreux) véhicules qui stationnaient sous le pont de l'autoroute. Aujourd'hui, en même temps que les ronds-points, un parking de covoiturage, déjà bien rempli, a également vu le jour.

Nous tenons ici à remercier les ministres wallons successifs en charge des Travaux publics, Carlo Di Antonio (cdH) et Maxime Prévot (cdH) pour toute l'attention qu'ils auront bien voulu accorder aux idées visiblement appréciées du cdH d'Andenne.

À l'époque, Marie-Claire Lallemend avait interpellé le Collège qui n'avait pas semblé réagir à notre double proposition. C'est en étant constructifs et en maîtrisant bien ce dossier que nous sommes parvenus à sécuriser et à améliorer quelque peu la vie de nombreux Andennais !

Des grèves payées par le contribuable andennais !

Souvenez-vous, le 1^{er} et le 15 décembre derniers, des grèves bloquaient la province et/ou le pays. À Andenne, la majorité PS-MR avait pris une décision bien étrange (la seule dans le pays) : la Ville fermerait tous les services de l'administration communale tout en payant simultanément les deux jours de grève ! Était-ce pour obéir aux injonctions du parti socialiste et permettre ainsi aux manifestants d'aller à Bruxelles manifester contre le gouvernement MR-NVA ?

Quoi qu'il en soit, c'est une décision bien étrange du bourgmestre, qui fut critiquée par de nombreux Andennais. De son côté, le cdH a été appelé à réagir dans les médias et, tout en rejetant les fondements de cette initiative, à relever l'incohérence du Collège qui se plaint de ne pas avoir assez d'argent au budget mais finance deux jours de grève en mettant les finances communales encore un peu plus dans le rouge.

Il est à noter que le constitutionnaliste Christian Behrendt (ULg), également interrogé par les médias, a plutôt donné raison au cdH.

cdH d'Andenne : 1 - Collège PS-MR : 0 !

De nouveaux emplois à Andenne grâce à l'accueil de 100 nouvelles entreprises

Le 30 septembre dernier, le ministre wallon en charge des Zoning, Maxime Prévot (CDH), est venu inaugurer la zone d'activité économique (ZAE) Mécalys située à Landenne, le long de l'autoroute E42. Le Bureau économique de la Province de Namur (BEP) a aménagé ce nouveau parc destiné aux entreprises actives dans le secteur industriel, grand comme 100 terrains de football et à cheval sur les deux communes d'Andenne et de Fernelmont.

Jean-Claude Nihoul, le bourgmestre de Fernelmont s'est d'ailleurs réjoui de la création de cet espace bénéfique pour tous.

Ce nouveau parc d'entreprises incarne une certaine vision du redéploiement économique wallon, pas uniquement basé sur des entreprises de services mais aussi sur un véritable tissu industriel de pointe avec une renommée internationale.

Le ministre Prévot était d'ailleurs extrêmement enchanté de venir inaugurer le premier bâtiment du parc Mécalys et espère que cette ZAE sera un des fers de lance du redéploiement économique voulu par le cdH, non seulement à Andenne mais aussi dans toute la région.

www.andenneinfo.be

Le Carnet est aussi présent sur Internet. Le site www.andenneinfo.be vous propose une analyse en détail des sujets abordés ici, ainsi que de nombreux articles traitant de l'actualité andennaise en direct. Découvrez les propositions et réactions du cdH sans délai !

Le cdH d'Andenne vous présente ses **meilleurs vœux pour cette année 2015, même si celle-ci aura débuté étrangement : crise économique, attentats sanglants en France, exclusion des chômeurs en Belgique, mesures très dures prises par le gouvernement fédéral MR-NVA à l'égard des Communes et de citoyens... Bref, il était préférable de ne pas trop lire les informations si l'on souhaitait rester de bonne humeur en ce début d'année.**

Mais la réalité est là et nous ne devons pas rester passifs face à l'adversité. Il est en effet impératif de retrouver nos manches, tous ensemble, de prendre un problème à la fois, le résoudre et avancer... Si possible avec le sourire et en restant positifs, cela facilite parfois un peu les choses !

À Andenne, le cdH s'efforce de conserver ce positivisme en défendant fermement ses idées et ses sensibilités pour l'avenir de la Cité des Ours... Tout en étant à l'écoute des citoyens andennais. L'écoute et la compréhension de l'autre sont probablement la clé du bien vivre ensemble. Fermeté et conviction ne doivent jamais être confondus avec intransigeance et égoïsme. Prendre en charge des responsabilités publiques en 2015 nécessite de porter des femmes et des hommes politiques capables d'incarner ce subtil équilibre entre compétences, connaissances de terrain et convictions d'une part, écoute, humilité et empathie d'autre part !

Quoi qu'il en soit, le cdH d'Andenne reste à votre écoute et vous présente à nouveau, du fond du cœur, ses meilleurs vœux de bonheur et de santé pour l'année 2015.

Nous nous réjouissons de vous voir ou de vous revoir lors de la présentation de nos vœux le jeudi 29 janvier prochain ! Retrouvez l'invitation en page une de ce Carnet des Humanistes.

Très cordialement,

Étienne Sermon
conseiller communal
président du cdH d'Andenne



Le cdH d'Andenne sur Facebook



Suivez l'actualité depuis la page Facebook du cdH d'Andenne. Soyez les premiers informés, réagissez à nos interpellations et plus encore...

www.facebook.com/cdhandenne

Le Carnet par email ?

Pour économiser le papier, demandez à recevoir les prochains numéros par email.

Contactez-nous : contact@andenneinfo.be

Précisez les coordonnées indiquées sur l'étiquette en page 1.

Vous souhaitez vous investir ?

Vous souhaitez vous investir pour votre commune et pour le cdH ? N'hésitez pas à nous contacter, nous répondrons à toutes vos questions !

Le Bureau du cdH d'Andenne est à votre écoute :

Étienne Sermon – président – 0476.41.80.79

Emmanuelle Jacques-Storme – vice-présidente – 0486.23.26.02

Emmanuel Gillet – vice-président – 0486.33.81.65

Jean-Marc Steux – secrétaire – 085.82.31.88

Marie-Claire Lallemand – trésorière – 085.84.46.47

Soutenez le cdH

Afin de nous aider à financer les activités du cdH d'Andenne, notamment la publication de cette lettre d'information, vous pouvez verser le montant de votre choix sur le compte n° **796-5510190-73**.

Retrouvez-nous sur Internet

Visitez notre site Internet pour les informations les plus récentes de l'actualité andennaise vue par le cdH.

www.andenneinfo.be